

NOM ET PRÉNOMS SCOLARITÉ PHOTOS DE CLASSE DÉCORATIONS 1914-1918	NAISSANCE PROFESSION PARENTS	DÉCÈS MENTION MARGINALE	SITUATION MIL. AU DÉCÈS CAMPAGNE/ALLEMAGNE	BLESSURES AVANT DÉCÈS DÉCÈS ET GENRE DE MORT CONTACT CICR	JUGEMENT TRANSCRIPTION SÉPULTURE	SITUATION AU DÉCÈS ACTIVITÉ CIVILE ET MILITAIRE
<p>BORDIER <u>Maurice</u> Louis Alphonse</p> <p>Externe 1901-1904 ou + Classes 6^{ème} B à 4^{ème} B, peut-être 3^{ème} B</p> <p><i>Galerie de photos : Avez-vous des photos de classe ?</i></p>	<p>07/05/1889 Dreux (E&L)</p> <p>Fils de Édouard Ernest Bordier, instituteur († 10/09/1914 à Berchères-sur-Vesgre) et de Adélaïde Alexandrine Eude, SP</p> <p>Marié le 03/10/1912 à Chartres avec Yvonne Julie Lesage, employée</p>	<p>20/05/1915 à 23h Hôpital temporaire n° 36 Quartier d'Aboville Chartres (E&L)</p> <p>Mort pour la France Mention marginale du 12/04/1924 sur acte de décès : avis du ministre de la guerre 08/04/1924</p>	<p>Classe 1909 713 – Dreux Canonnier de 2^e classe 26^e RAC 61^e Batterie</p> <p>27/11/1914-20/05/1915</p>	<p>Décédé de maladie contractée en service</p>	<p><u>Sépulture</u> : Inhumé le 24/05/1915 Cimetière de Chartres Tombe familiale</p> <p>Inscrit sur le monument aux Morts de Chartres</p>	<p>26 ans – M 1912 1 fils (1914-1977) Marchand de mercerie- lingerie domicilié à Chartres depuis 1912</p> <p>Service militaire 91^e RI 05/10/1910-25/09/1912 à Mézières (Ardennes) Réserve armée active 01/10/1912 Classé service armé le 12/11/1914 et affecté au 26^e RAC qu'il rejoint le 27/11/1914</p>
<p>Maurice Bordier est le fils unique d'un instituteur (normalien 1881-1884, dispensé SM pour engagement décennal), qui épouse en 1886 à Épernon la fille de quincaillers nés en Calvados. Du côté paternel, grand-père employé des chemins de fer de l'Ouest et grand-mère épicière à Épernon. Du côté maternel, l'arrière-grand-père Bordier et ses fils chaudronniers ont migré de Le Gast (Calvados) à Épernon en 1846 (cause économique ?). Employé de commerce à Paris à 20 ans, Maurice fait son service dans l'infanterie puis se marie avec une employée de commerce ; ils s'installent à Chartres comme marchands de lingerie. La venue d'un enfant est une bonne nouvelle... mais la guerre est déclarée. Le futur grand-père Bordier, libéré du service militaire en 1911, décède le 10/09/1914 (cause non élucidée). Réserviste, le futur papa est classé <i>service armé</i> par la commission de réforme le 12/11/1914 et affecté au 26^e RAC (caserne d'Aboville à Chartres). Le lendemain matin à 4h 2 mn, Jack vient au monde 13 rue des Changes, il est présenté et déclaré à la mairie à 15h par son père. Puis le canonnier rejoint son unité le 27/11/1914, pour quelle destination ? Le 22/05/1915 <i>Le Progrès</i> fait état de la « <i>mort subite</i> » de notre soldat au quartier d'Aboville et publie l'avis d'obsèques, citant toute la famille rassemblée autour de la jeune maman, qui ne travaille plus. <i>Le Journal de Chartres</i> reste muet. On lit sur le registre des décès de Chartres : « <i>le 20 mai 1915 à 11h du soir est décédé à l'hôpital temporaire établi au quartier d'Aboville Maurice Bordier, canonnier au 26^e RA, 61^e batterie...</i> ». La cause ? <i>Maladie</i>, selon sa fiche matricule, <i>maladie contractée en service</i>, selon sa fiche Mémoire des Hommes. L'hôpital temporaire d'isolement n° 36 (210 lits) a été ouvert le 30/10/1914. Le 11/04/1915, les deux journaux publient le compte-rendu (source militaire) des obsèques de l'infirmier Lecop (26^e RA, 63^e batterie), mort de la typhoïde contractée au chevet des malades dans la 1^{ère} division du « 36 » réservée aux malades atteints de fièvre typhoïde et d'érysipèle. Selon le médecin-chef : « <i>l'hôpital est, pour les services qui lui sont rattachés, un véritable champ de bataille, là chaque jour sont arrachés des énergies jeunes et ardentes que réclame la Patrie</i> », ou encore « <i>dans les services des hôpitaux, on meurt, comme au front, pour la Patrie, on meurt aussi pour sauver son semblable</i> ». Selon le commandant de la 63^e batterie, « <i>Le camarade Lecop, victime du devoir, a contribué à la victoire</i> ». Au printemps 1915, il y a une recrudescence des décès pour typhoïde, que met à profit l'autorité militaire pour valoriser le personnel soignant au chevet des victimes des épidémies. En l'absence d'archive médicale, sans réussir à identifier la batterie 61 dans les JMO (les batteries 1 à 9 constituent l'artillerie de la 7^e DI, d'autres sont mises à disposition d'autres unités), il semble que Maurice Bordier puisse faire partie des 15 000 morts de cette typhoïde, qui aurait provoqué chez lui le choc septique fatal (<i>mort subite</i>). Contagieux, il n'aura pu revoir sa famille. La mention « <i>Mort pour la France</i> » lui est attribuée le 08/04/1924. Son fils Jack, qui n'aura aucun souvenir de son père, devient pupille de la Nation le 22/12/1922.</p> <p>SOURCES SPÉCIFIQUES : JMO 26^e RAC, 26 N 950/1 (batteries 1 à 9). JMO service santé et brancardiers 7^e DI, 26 N 26 N 283/3 et 283/4 (typhoïde début 1915 dans les batteries 1 à 9, vue 8 plan). AD28, 1 T 506 (EN Bordier É.). FM Bordier Édouard, cl.1885, 26-Dreux. Marc Morillon, <i>Les épidémies dans les troupes ...</i>, p. 62-64</p>						